

n° 1  
Mars  
2010

# BOURGESPLUS Magazine

Le magazine de la Communauté d'agglomération Bourges Plus > [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

dossier : BUDGET & INVESTISSEMENTS

29 MILLIONS D'EUROS  
POUR LES INVESTISSEMENTS

Environnement

Un nouveau service pour vous

Transport

Le Plan de Déplacements Urbains

Habitat

Label logement étudiant



# LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO



Rendez-vous sur  
[www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

## ANNOIX

Plus d'infos : mairie 02 48 59 50 00

**Samedi 24 avril**  
**REPAS DE LA ST GEORGES**  
Election de la reine d'Annoix

**Dimanche 2 mai**  
**BROCANTE**

**Samedi 12 juin**  
**SPECTACLE**  
Association "Côte d'Ivoire  
Arc en Ciel"

## ARCAÏ

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 77

## BERRY-BOUY

Plus d'infos : mairie 02 48 26 82 23

Judis 8 et 22 avril, 6 et 27  
mai, 10 et 24 juin, après-midis  
**LES FILS D'ARGENT**  
Salle des fêtes

**Samedi 10 avril à 10 h, jeudi**  
**13 mai à 9 h, samedis 15**  
**mai, 12 et 19 juin à 10 h**  
**LES JARDICURIALES**

**Mardi 20 avril et mer. 5 mai**  
**TOURNOI DE TENNIS**  
Tournoi interne, tennis club  
de Berry-Bouy, stade

**Mai**  
**CHAMPIONNAT DE TENNIS**  
Championnat par équipe  
de printemps, tennis club  
de Berry-Bouy, stade

**Samedi 1er mai**  
**TOURNOI DES VÉTÉRANS**  
(tout le mois), ES Marmagne  
Berry-Bouy, stade

**Dimanche 2 mai**  
**BROCANTE, EBB**

**Mardi 1er juin**  
**RANDONNÉE, EBB**

## BOURGES

Plus d'infos : mairie 02 48 57 80 00

**Du 24 au 28 mars**  
**FESTIVAL DES SCÉNARISTES**

**Juin, juillet, août et sept.**  
**PARCOURS DES NUITS**  
**LUMIÈRE**  
Départ à la tombée de la nuit  
rue des Hémerettes

**Du 12 juin au 12 septembre**  
**EXPO PHOTO À CIEL OUVERT**  
"Les Berruyers et le sport",  
Grilles du jardin de l'Archevêché

**Du 21 juin au 21 septembre**  
**FESTIVAL "UN ÉTÉ À BOURGES"**



## LA CHAPELLE-SAINT-URSIN

Plus d'infos : mairie 02 48 23 21 00

## LE SUBDRAY

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 04

**20 - 21 mars**  
**CARNAVAL**  
Espace Enfants & Enfants'Age,  
La Grange



## FÊTE DE LA MUSIQUE

- LE SUBDRAY **Samedi 19 juin** Office municipal, La Grange
- MARMAGNE **Samedi 19 juin**
- MORTHOMIERS **Samedi 19 juin** Municipalité
- SAINT-GERMAIN-DU-PLY **Lundi 21 juin** Plan d'eau de la Sablette
- SAINT-JUST **Samedi 26 juin** Salle polyvalente
- SAINT-MICHEL DE VOLANGIS **Samedi 19 juin** Foyer rural

**Samedi 17 avril**  
**REPAS DES AÎNÉS**  
C.C.A.S., La Grange

**Samedi 8 mai**  
**COMMÉMORATION**  
**VIN D'HONNEUR**  
Municipalité - M.D.C.

**Samedi 8 mai**  
**CONCOURS DE PÉTANQUE**  
Football Club Subdray, stade

**Samedi 5 juin**  
**TOURNOI DE FOOTBALL**  
Football Club Subdray, stade

## MARMAGNE

Plus d'infos : mairie 02 48 26 84 01

**Dimanche 11 avril**  
**CONCOURS DE BELOTE**  
Amicale laïque, salle des fêtes

**Samedi 8 mai**  
**COMMÉMORATION 8 MAI 45**

**Samedi 8 mai**  
**BAL FOLK**  
La Gearbaude, avec le groupe  
Coup de 4, salle des fêtes

**Dimanche 9 mai**  
**RANDONNÉE**  
Amicale laïque

**21-22-23 mai**  
**CONCOURS ÉQUESTRE**  
Sauts d'obstacles Bourges/Mar-  
magne. Niveau pro + amateurs  
avec étape du Grand Régional

**Dimanche 23 mai**  
**COURSE DE VOITURES**  
**RADIOS COMMANDÉES**  
Championnat de ligue,  
circuit de Marmagne

**Dimanche 6 juin**  
**MARCHE ATHLÉTIQUE**

**Samedi 19 juin**  
**BANQUET GAULOIS**  
**FEUX DE LA SAINT JEAN**

## MORTHOMIERS

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 24

**Samedi 6 mars, 15 h**  
**CARNAVAL**

**Samedi 20 mars, 20 h**  
**DÎNER DANSANT**  
Olympique Morthomiers Foot

**Dimanche 18 avril**  
**COURSE CYCLISTE SUR ROUTE**  
ALLC, la Chapelle-Saint-Ursin

**Dimanche 30 mai**  
**BROCANTE**  
Club des Roches

## PLAINPIED-GIVAUDINS

Plus d'infos : mairie 02 48 50 88 60

**Dimanche 14 mars**  
**MARCHE**

**Du 26 au 28 mars**  
**WEEK-END DÉVELOPPEMENT**  
**DURABLE**

**Dimanche 9 mai**  
**FÊTE DU PAIN**

## SAINT-DOULCHARD

Plus d'infos : mairie 02 48 23 52 52

**Dimanche 25 avril**  
**BRADERIE-BROCANTE**  
Avenue du Général de Gaulle

**Du 1er au 9 mai**  
**EXPOSITION**  
Peinture contemporaine de  
Cécile Pillon, Château de Varye

**Du 15 au 21 mai**  
**EXPOSITION**  
Peintures de César Cassas,  
Château de Varye

**Samedi 5 et dimanche 6 juin**  
**TOURNOI DE FOOTBALL**  
Tournoi International  
des 13 et 15 ans

**Du 5 au 13 juin**  
**EXPOSITION**  
Peintres, sculpteurs et photo-  
graphe, M. Turgis - W. Lacaud -  
J.F. Jeannot - A & J. Guezennec,  
Château de Varye

## SAINT-GERMAIN-DU-PLY

Plus d'infos : mairie 02 48 30 84 18

**Samedi 3 avril**  
**FORUM MINI-BASKET**  
Gymnase Y. Souvré

**Du 3 au 30 avril**  
**EXPOSITION "LA POÉSIE**  
**FRANÇAISE À TRAVERS LES**  
**SIÈCLES"**  
Bibliothèque municipale

**Vendredi 9 avril**  
**BALLET MEXICAIN**  
De l'université de Guanajuato  
Salle des Fêtes

**Samedi 1er mai**  
**CHALLENGE BOULES**

**MICHEL BLANDIN**  
Boulodrome S. Signoret

**22-23 mai**  
**TIR BEURSAULT (TIR À L'ARC)**  
FITA Fédéral, plaine de jeux

**22-23 mai**  
**CHAMPIONNAT DÉPARTE-**  
**MENTAL DE NATATION**  
Piscine

**Mercredi 2 juin**  
**RENDEZ-VOUS CONTES**  
Céline Ripoll, bibliothèque  
municipale

**Mardi 8 juin**  
**CHORALE DES ÉCOLES**  
Salle des Fêtes

**11-12-13 juin**  
**THÉÂTRE EN GERM'**  
Château de Villemenard

## SAINT-JUST

Plus d'infos : mairie 02 48 25 62 11

**Dimanche 28 mars**  
**CONCOURS DE PÊCHE**  
**DÉPARTEMENTAL**  
Etang Migenne

**Samedi 24 avril**  
**ÉLECTION DE LA REINE**  
**DU COMICE AGRICOLE**  
Salle polyvalente

**Dimanche 9 mai**  
**VIDE GRENIER**  
Us St-Just Football, stade

**Vendredi 4 juin**  
**LES ÉCOLES QUI CHANTENT**  
Salle polyvalente

**Du 11 au 22 juin**  
**EXPOSITION PEINTURES**  
**ET SCULPTURES**  
Salle municipale

**Judi 24 juin**  
**CONCOURS DE PÊCHE**  
**DES PLUS DE 52 ANS**  
Etang Migenne

## SAINT-MICHEL DE VOLANGIS

Plus d'infos : mairie 02 48 69 35 74

**Dimanche 28 mars**  
**CONCOURS DE BELOTE**  
Foyer Rural

**Samedi 29 mai**  
**KARAOKÉ**  
Foyer Rural

## TROUY

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

**Du 3 au 5 avril**  
**RENCONTRES ARTISTIQUES**

**Dimanches 11 et 18 avril,**  
**9, 16 et 30 mai, 20 juin et**  
**samedi 8 mai,**  
**THÉ DANSANT**

**Samedi 24 avril**  
**THÉÂTRE**

**Samedi 1er mai, dimanches**  
**2 mai, 6 et 13 juin**  
**RIFLES**

**Samedis 29 mai et 5 juin**  
**CONCERT**



05



07



## SOMMAIRE



09



15

### 02 LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

Les manifestations à ne pas manquer !

### 04 C'EST D'ACTU !

News, événements, actualité des communes...

### 06 L'AGGLO EN MARCHÉ

Environnement, un nouveau service pour vous - Lancement du Plan de Déplacements Urbains - Développement durable - Création du Label logement étudiant

### 09 DOSSIER : BUDGET & INVESTISSEMENTS

20 Millions d'Euros pour les investissements

### 14 ECONOMIE & TRAVAUX

Pôle Gare - Nouveau dispositif d'aides aux entreprises - Signalétique des parcs d'activités

### 15 L'AGGLO UTILE



Édité par la Communauté d'agglomération Bourges Plus > [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

23-31, Boulevard Foch - BP 500 - 18023 Bourges cedex - Tél. : 02 48 48 58 58  
 Fax : 02 48 48 58 60 - Directeur de la Publication : Alain TANTON - Rédacteur en Chef : Jean LLARI - N° ISSN : 1763-9476 - Dépôt légal : à parution - Conception maquette et réalisation : Kéops Concept - Impression : Touraine Rotos Vincent - Diffusion : Adrexo (47 000 exemplaires) / Crédits photos : Bourges Plus / Ville de Bourges / Cbt Lancereau & Meyniel / Printemps de Bourges / Parimage / Agence d'architecture Frédéric Blatter / Atelier Carré d'Arche / P. Berger / A Aup Patrice Kauz / iStock - Matt Jeacock. Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.



## ÉDITO



### Les investissements nécessaires pour soutenir le territoire

J'ai le plaisir de vous présenter le 1<sup>er</sup> numéro du nouveau journal d'information de Bourges Plus. Celui-ci s'appelle désormais "Bourges Plus Magazine". Il se veut plus pratique avec son nouveau format, plus attractif avec sa nouvelle présentation, plus lisible avec une mise en page améliorée et, plus complet avec l'apparition de nouvelles rubriques.

Le dossier de ce premier numéro sera consacré au budget et aux investissements de Bourges Plus pour cette année 2010. Sujet complexe pour tout un chacun mais tellement important pour la bonne gestion de l'argent public et pour soutenir l'activité de notre territoire. En effet, avec 70% des investissements publics, les collectivités locales comme Bourges Plus sont les premiers investisseurs dans l'activité économique locale. Le poids et l'impact de nos investissements sont donc indéniables, particulièrement en termes d'activité et d'emploi dans de nombreux secteurs économiques. Sans les collectivités locales, l'investissement public s'effondrerait des trois quarts, ce qui serait dramatique dans la période actuelle de crise grave.

Ce numéro vous présente le plus clairement possible le budget de Bourges Plus ainsi que ses principaux investissements de plus de 29 millions d'euros qui participent au dynamisme de l'Agglomération et à son pouvoir d'attraction. Dès à présent la Communauté d'agglomération construit le devenir de son territoire, de votre territoire, de notre territoire.

Dernier détail important... Le coût de ce journal est inférieur au précédent grâce à un effort de tous. Je les en remercie.

Je vous laisse découvrir ce magazine avec toutes ses nouveautés en espérant qu'il saura satisfaire, aussi bien sur la forme que sur le fond, le plus grand nombre de lecteurs.



**Alain TANTON**  
 Président de Bourges Plus  
 1<sup>er</sup> Maire-adjoint de Bourges

## Toute l'actualité de vos communes



## ANNOIX

## Inauguration

L'aménagement de cœur de village sera inauguré le vendredi 18 juin prochain, place de l'Eglise.

## BOURGES

## Une déchetterie plus fonctionnelle

Inaugurée le 25 février dernier, la nouvelle déchetterie des 4 Vents était opérationnelle pour les usagers dès le 4 janvier 2010. Ces derniers ont pu remarquer de très nettes améliorations : doublement des quais de déchargement, circulation facilitée, augmentation de la superficie, etc. C'est la Communauté d'agglomération Bourges Plus qui en assure le fonctionnement depuis cette année.



## LA CHAPELLE-SAINT-URSIN

## Le Saint-Ursin

L'un des cafés du village n'a pas trouvé repreneur lors du départ à la retraite des propriétaires exploitants. Pour éviter la perte d'un commerce

et maintenir l'activité, la commune a racheté l'immeuble qu'elle a aménagé en restaurant de qualité. C'est Murielle et Armand Valot qui sont devenus depuis peu les exploitants appréciés de l'enseigne "Le Saint-Ursin".



## MARMAGNE

## Une micro-crèche BBC à Marmagne

La commune de Marmagne construit une micro-crèche BBC (Bâtiment Basse Consommation), respectueuse de l'environnement, qui sera la première de ce type dans le département du Cher. Au-delà du bâtiment innovant, la commune souhaite en faire un outil pédagogique et de démonstration de ce qu'est l'éco-construction. Les appels d'offres sont en cours. Les travaux devraient démarrer au mois d'avril pour une mise en service au 1<sup>er</sup> janvier 2011.



## MORTHOMIERS

## Aménagement des Bords de la Margelle

La municipalité aménage les Bords de la Margelle en zone de promenade, de détente et de calme où petits et grands pourront, aux beaux jours, cheminer sur les allées et passerelles, jouer, pique-niquer et se reposer à l'ombre des saules. Ces travaux, financés avec l'aide de la Région (Contrat d'Agglomération) et de Bourges Plus (Fonds de concours) sont en phase d'achèvement.

## PLAINPIED-GIVALDINS

## Soirée de l'astronomie, le respect de l'environnement

Pour promouvoir les actions sur le respect de l'environnement et les économies d'énergie, la commune invite les habitants à observer un ciel étoilé sans éclairage

public. Depuis 1 an, l'éclairage public est éteint entre minuit et 5 h. Vendredi 21 mai à la salle des fêtes de Plainpied, la société astronomique populaire du Centre, Observatoire d'Arcay, animera une conférence à 20 h 45. Puis vers 22 h les personnes sont invitées à découvrir le ciel à travers des télescopes dans le parc de la Mairie.

## SAINT-DOULCHARD

## Pour un urbanisme durable...

En matière d'urbanisme, la dimension environnementale est systématiquement prise en compte. Ainsi, sur l'opération de rénovation du jardin public de l'Hôtel de Ville en cours de réalisation, un système de récupération d'eau de pluie de la toiture est installé. Ce dispositif d'arrosage du parc préservera notre ressource en eau.

## BOURGES

## AGENDA INSTITUTIONNEL

• Prochains bureaux communautaires :

Lundi 12 avril	18 h
Lundi 22 avril	18 h
Lundi 18 mai	18 h
Mardi 25 mai	18 h
Lundi 7 juin	18 h
Lundi 21 juin	18 h

• Prochains conseils communautaires :

Vendredi 26 mars	17 h
Lundi 28 juin	18 h

Salle de conférence du Palais d'Auron. Entrée libre.

91<sup>e</sup> FOIRE DE BOURGES

Du 5 au 13 juin aux Rives d'Auron. A cette occasion, venez découvrir le stand de l'Agglomération dédié à l'Environnement et au tri sélectif. Les équipes de Bourges Plus seront à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.



## BOURGES PLUS

## Incendie et Secours, nouvelle compétence pour l'Agglomération

Les 14 communes de l'Agglomération ont transféré à Bourges Plus, la compétence "Incendie et Secours" qui en assume désormais la charge depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Que fait Bourges Plus alors ?

- L'Agglomération prend en charge la contribution financière des communes au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).
- Elle assure l'entretien et le renouvellement de plus de 1 200 bornes et poteaux d'incendie de son territoire.

**Au 1<sup>er</sup> JANVIER 2010**

**Bourges Plus**  
Communauté d'agglomération de Bourges

prend en charge l'entretien et le renouvellement des bornes et poteaux d'incendie de son territoire

15, 25 Boulevard Pasteur - BP 2001 - 18201 Bourges cedex  
www.bourges-plus.fr

Tél : 02 48 41 01 00 Fax : 02 48 41 01 00

**RELÈVE DES COMPTEURS**

- Saint-Germain du Puy : fin mars à mi-avril
- Saint-Michel de Volangis : mi-avril
- Marmagne : Début juillet
- Bourges Secteur 2 : Bourges Nord et centre, début juillet à fin septembre
- Bourges Secteur 5 : Bourges Ouest, fin avril à fin juin



**TRAVAUX EAUX USÉES**

**BOURGES**

- Rue A. Tchekhov jusqu'au poste des Barbotte, dévoiement de réseaux mi mars à fin avril
- Impasse Charlet, pose d'un collecteur mi mai à mi juin
- Avenue M. Haegelen, 2 réhabilitations de collecteur coté pair début juillet
- Route de La Charité, 1<sup>ère</sup> tranche de la pose d'un réseau mi juin à début novembre

**TROUY**

- Allée St-Joseph, pose d'un collecteur début juin à début juillet

**TRAVAUX DU 2<sup>e</sup> SEMESTRE 2010**

- Pôle Gare : finitions des abords voiries des deux passerelles et du parking Nord gare
- Chancellerie : démolition de l'ancien centre commercial et démarrage du chantier de construction de l'ensemble immobilier à vocation commerciale et tertiaire
- Avenue de la Prospective : démarrage des travaux de requalification de la voirie
- Lahitolle : démolition des anciens bâtiments TECSEM.



**SAINT-GERMAIN-DU-PUY**

**Mutualisation de la restauration collective**

L'accueil d'un Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes en 2012 (EHPAD) a incité la municipalité à proposer le regroupement des 3 cuisines collectives (collège, EHPAD et la Ville).

Cette mutualisation de la restauration se fera dans un bâtiment "Haute Performance Energétique" à l'horizon 2012/2013. Il s'agit d'une expérience inédite dans le département qui permettra de tisser et de conforter le lien social entre les générations. Ce projet permettra également de mutualiser les moyens et donc les coûts.



l'église. Actuellement en travaux, l'inauguration de ce nouveau centre-bourg est prévue le 11 juin 2010.



**TROUY**

**Mieux connaître l'Agglo**

Bourges Plus organise pour les Trucidiens une réunion d'information et de présentation de ses compétences et de ses missions, le mardi 20 avril à 19 h au Centre social à Trouy Nord.



**Aménagement du Bois de Givray**

L'Agglomération, compétente en matière d'aménagement des parcs d'activités, a procédé à d'importants travaux de la desserte intérieure du



Bois de Givray. Lors de l'inauguration, le 22 janvier 2010, les élus communautaires et municipaux ainsi que les entreprises présentes ont pu apprécier les améliorations apportées notamment en matière de

sécurité (nouveau dispositif d'éclairage, prévention des inondations) et de circulation (voirie adaptée aux poids lourds).

**BOURGES PLUS**

**Une étude de diversification de l'eau**

L'Agglomération a entrepris une étude concernant la diversification de ses ressources en eau potable. Des investigations vont être menées pour déterminer si l'implantation d'un nouvel ouvrage d'exploitation concernant l'eau potable est possible.

**BOURGES PLUS**

**Vos déchetteries**

Compétente en matière d'environnement, l'Agglomération a maintenant en charge les 6 déchetteries de son territoire. Rappel des horaires d'ouvertures :

**Les déchetteries de Bourges :**

- Déchetterie des 4 vents  
Route de Saint Michel (rond-point RN 151)  
Tél. 02 48 69 86 73
- Déchetterie des Danjons  
Allée François Arago (zone industrielle des Danjons)  
Tél. 02 48 21 54 91



**Horaires des 2 déchetteries :**

- du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- le dimanche de 10h à 12h.

**Déchetterie de Berry-Bouy, Marmagne et Saint-Doulchard**

*Située au Rond Point de la Rocade, direction Ouzy*

- Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre (horaires d'été)
- Les lundis et mercredis de 14h à 18h
- Les vendredis et dimanches de 9h à 12h
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**Déchetteries de Saint-Just, Trouy et de La Chapelle-Saint-Ursin**

**Horaires d'été**

- les lundis et samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Les mercredis et vendredis de 15h à 18h.



Plus de renseignements : [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la "protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie" est une compétence de Bourges Plus. Détails des missions de votre service Environnement.

# L'environnement : nouvelle compétence

ENVIRONNEMENT



Alain Tanton, Président de Bourges Plus, et M<sup>me</sup> Dominique Géraudel, Vice-Présidente en charge de l'Environnement, avec le nouveau Service Environnement de l'Agglomération. Au total, treize personnes composent ce service.

La compétence Environnement regroupe quatre secteurs : la lutte contre la pollution de l'air ; le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ; l'élimination et la valorisation des déchets ménagers et assimilés ; la lutte contre les nuisances sonores\*. Hormis le dernier, La Communauté d'agglomération œuvre sur tous les fronts.

## Une action quotidienne

Pour l'air, le service Environnement reprend les contrats et conventions passés avec l'association régionale orléanaise Lig'air ([www.ligair.fr](http://www.ligair.fr)). Il gère les deux capteurs de mesures de qualité de l'air situés à l'école Nicolas Leblanc et au centre scolaire Les Gibjoncs. Le capteur de mesure de pollens mis en place en 2009 (bâtiment CCAS rue Louis de Raynal à Bourges) est également sous son contrôle. Pour ces deux missions, Bourges Plus participe à hauteur de 27 500 €.

Côté **gestion des déchets**, la Communauté d'agglomération assure toutes les prestations de collecte et de traitement des ordures ménagères, du tri sélectif des emballages, papiers, verres...

L'équipe d'ambassadeurs du tri procède au contrôle des prestations concédées aux opérateurs privés (collecte, qualité du tri...), renseigne les usagers de l'Agglomération pour toute question sur les déchets via le numéro vert. Les agents participent également à des opérations de sensibilisation auprès des scolaires comme les visites accompagnées



des installations de traitements de déchets. Bourges Plus a aussi en charge la **gestion de six déchèteries** ainsi que du Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets à Bourges (production de compost urbain à partir d'ordures ménagères). Le financement de cette prestation est entièrement assis sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Enfin, concernant la reprise du dispositif d'**aides aux particuliers** liées aux **économies d'énergies** (installations solaires, système voltaïque, chauffe-eau solaire), ce thème est repris



En points d'apports volontaires ou par ramassage en camions-bennes, le tri de nos déchets est aujourd'hui essentiel.

## SERVICE ENVIRONNEMENT

- Équipe du Service Environnement : 13 personnes dont 6 ambassadeurs du tri, 3 gardiens des déchèteries de Trouy, La Chapelle St-Ursin, St-Just
- Esplanade de l'Aéroport, 3 rue Pierre Latécoère (bâtiment Bourges Plus Développement).
- Ouverture : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi
- [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

► N° Vert 0 800 897 730

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



par la Direction du développement territorial de Bourges Plus (02 48 48 58 58).

(\* ) Comme prévu par le code général des collectivités territoriales.



Plan de  
Déplacements Urbains  
de l'Agglomération  
berruyère

DÉPLACEMENTS

## Le PDU en marche

INTERVIEW  
DEUX QUESTIONS À...

Serge LEPELTIER



Ancien  
Ministre  
Maire de  
Bourges  
Président  
d'AggloBus

**La notion de PDU vous semble-t-elle aujourd'hui "lisible" par le grand public ?**

"Non. La notion de déplacements urbains reste vague et généralement associée à la voiture.

D'où l'importance d'une information la plus large possible sur les enjeux concrets de cette nouvelle démarche qui ne doit pas apparaître comme un sigle obscur de plus."

**Quel rôle devra jouer, selon vous, la population dans cette démarche d'information ?**

"La population doit être acteur du projet et donc étroitement associée à l'élaboration du diagnostic. C'est la meilleure façon de la faire adhérer aux propositions qui en découlent."

Le Plan de Déplacements Urbains est lancé. Pour informer les habitants de l'Agglomération, une lettre d'information et un site Internet seront mis en place.

**P**etit rappel : le Plan de Déplacements Urbains est un document d'orientation et de programmation établi sur dix ans. Il définit une stratégie globale en matière de déplacements et décrit l'organisation des transports de personnes et

de marchandises, de la circulation et du stationnement.

### Le diagnostic

Un diagnostic lancé fin 2009 et d'une durée d'un an, doit établir quels sont les atouts et les points faibles du territoire en termes de déplacements.

Afin de rendre visibles les différentes phases de l'étude, deux outils de communication directe sont lancés : la lettre PDU et un site Internet.

### Une information régulière

Les cinq lettres d'information reviendront sur les étapes majeures de la démarche (déroulement du diagnostic, résultats,



L'automobile reste le mode de déplacement privilégié.

orientations...). Ainsi, le premier support de quatre pages présentera les initiatives déjà en cours et le questionnaire déplacements proposé aux habitants des 17 communes du Périmètre des Transports Urbains (PTU).

Le site Internet informera sur les objectifs et les acteurs du PDU, le calendrier prévisionnel d'élaboration, l'état d'avancement du projet... l'internaute pourra apporter ses contributions, donner son avis lors de l'enquête publique, disposer des dates de réunions d'informations (mise à jour régulière).



Exemple de réalisation de liaisons douces à Bourges



## Semaine du Développement Durable, première !

DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

Les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril, Bourges Plus propose une série d'animations dans le cadre de la semaine nationale du Développement Durable.

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la compétence Environnement et Cadre de vie a été transférée à Bourges Plus. A ce titre, la Communauté d'agglomération propose trois initiatives dans le cadre de la

semaine du Développement Durable :

- le 30 mars, à la Chambre des Métiers de Bourges, une conférence-débat sur les bâtiments basse consommation à destination des professionnels,

constructeurs, architectes...

- le 31 mars, des Portes Ouvertes à la station d'épuration de Plaimpied-Givaudins, inaugurée en octobre 2009. La visite sur une 1/2 journée, est assurée par des techniciens du site
- le 1<sup>er</sup> avril, la signature de la Charte de bonnes pratiques, engagement des communes basé sur le volontariat, portant sur la sensibilisation du public, les actions structurantes et les

pratiques internes relatives au Développement Durable. A l'issue de cette journée, une conférence-débat sur l'Agenda 21 de l'Agglomération sera organisée à destination d'un large public.

Pour connaître le  
**PROGRAMME :**  
[www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

HABITAT

# Un Label Logement Étudiant

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique et d'habitat, Bourges Plus créé un Label Logement Étudiant. Propriétaires comme étudiants, tout le monde doit être gagnant.

## REPÈRES

- Campagne d'information auprès des propriétaires : avril
- Début de la labellisation des logements : courant avril
- Diffusion des logements labellisés sur [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr) : juin



**LABEL Logement ÉTUDIANT**

Valoriser la qualité des logements destinés aux étudiants : tel est le but du nouveau Label Logement Étudiant imaginé par Bourges Plus.

Cette labellisation sera un **dispositif simple et souple de qualification du parc de logements privés** sur le territoire de l'Agglomération. Elle permettra à Bourges Plus, en partenariat avec les acteurs de la vie étudiante, de renforcer l'accueil des étudiants en leur garantissant des logements adaptés à leurs besoins.

### Valoriser les logements

L'obtention de ce label, gratuit pour le propriétaire, sera conditionnée au respect de certains critères. La définition de ces critères se base sur une enquête réalisée par l'Observatoire de l'habitat et du Foncier de Bourges Plus auprès de 800 étudiants qui a permis d'identifier les trois priorités des étudiants dans leur recherche de logement : le loyer pas trop cher, un logement en bon état et confortable, à proximité du lieu d'étude. De plus, la participation des acteurs de

la vie étudiante à la conception de ce label (dont les agences immobilières et les établissements d'enseignement) a permis de définir un label adapté aux attentes des propriétaires comme des étudiants.

Avec le label "logement étudiant", les logements des propriétaires seront dès lors mis en avant avec d'une part, une reconnaissance de la qualité de ce dernier et, d'autre part une meilleure visibilité sur le marché de la location étudiante.

### Des campagnes d'information

Dès le mois d'avril, **une campagne d'information** auprès des propriétaires sera lancée grâce au partenariat noué avec les acteurs de la vie étudiante (établissements d'enseignement, Bureau Information Jeunesse, Agences immobilières, CROUS, CAF, etc.). A la suite, les premiers logements seront labellisés.

Enfin, à compter de juin, une information sera cette fois mise en place auprès des étudiants lors des inscriptions universitaires. Pour une rentrée 2010-2011 signalée "Label Logement Étudiant".

## INTERVIEW DEUX QUESTIONS À...

Aymar de GERMAY



Maire de Marmagne

Vice-Président de Bourges Plus, délégué à l'Habitat

### Pourquoi un Label Logement Étudiant à Bourges ?

"Ce projet fait suite à une étude menée en 2007 par Bourges Plus sur le logement étudiant. Il ressort de celle-ci que l'offre de logements pour étudiants se situe dans un parc locatif ancien avec des inégalités de prestations entre les locations proposées. L'idée du label logement étudiant permet ainsi pour les propriétaires de valoriser leurs logements et, pour les étudiants, de trouver une offre locative de qualité au meilleur coût."

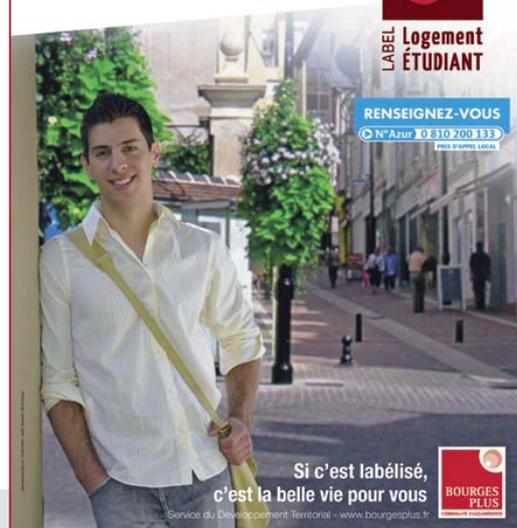
### Pour les propriétaires, comment labéliser son logement ?

"Il suffit de contacter Bourges Plus au 0 810 200 133 (numéro azur) qui traitera la demande. Un prestataire fera une visite de l'appartement et formulera un avis sur la labellisation. Pour être labellisés, les logements devront répondre à plusieurs critères dont le niveau de performance énergétique et le prix du loyer. Le propriétaire est gagnant à double titre car son logement est valorisé et mis en avant grâce au label, et ceci, totalement gratuitement."

**PROPRIÉTAIRES,**  
Valorisez vos logements grâce  
au LABEL LOGEMENT ÉTUDIANT  
créé par Bourges Plus



RENSEIGNEZ-VOUS  
N° Azur 0 810 200 133  
Sans engagement



Si c'est labélisé,  
c'est la belle vie pour vous

Service du Développement Territorial - [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)



**4 500 étudiants**

présents sur Bourges

• 50% des étudiants ne sont pas originaires du Cher\*

• Près de 40% des étudiants habitent dans un logement privé\*

Affiche pour la campagne d'information auprès des propriétaires.

(\* ) - enquête conduite par l'Observatoire de l'Habitat et du foncier auprès de 800 étudiants sur 9 sites universitaires - 2007



dossier

BUDGET & INVESTISSEMENTS

# Que fait Bourges Plus avec son budget ?

Quel est le budget de Bourges Plus ? Quels sont les dépenses et les recettes de l'Agglomération ?  
Quels investissements pour le territoire ?  
Tour d'horizon pour comprendre.

**A**dopté en Conseil communautaire le 14 décembre dernier, Bourges Plus réalisera près de 20 millions d'euros d'investissement pour mener à bien ses missions de proximité en matière d'eau, d'assainissement, d'habitat, d'environnement et soutenir le développement

économique qui est sa mission première. Bourges Plus Magazine vous présente à travers ce dossier le budget 2010 de la Communauté d'agglomération commenté par Alain TANTON, Président de Bourges Plus, ainsi que les principaux investissements de la collectivité. Au total, près de 29 millions d'euros d'investissements seront mobilisés cette année.

# dossier

## BUDGET & INVESTISSEMENTS

# Que fait Bourges Plus avec son budget ?

## Maîtriser les dépenses et favoriser les investissements

### INTERVIEW

Alain TANTON



**Bourges Plus Magazine : Quelle est aujourd'hui la situation financière de Bourges Plus ?**

Alain TANTON : "La situation financière de Bourges Plus est saine. Sur notre budget principal, nous n'avons aucun endettement et la collectivité dégage chaque année un autofinancement de nos investissements pour plus de 2,5 millions d'euros."

Mais, la situation budgétaire peut évoluer à tout moment. Il nous faut rester vigilant compte tenu de la réforme des finances des Collectivités Locales votée par le Parlement.

Aujourd'hui, Bourges Plus a des dépenses de fonctionnement très maîtrisées et des capacités d'investissements réelles.

Enfin, il faut noter que deux éléments nouveaux sont venus augmenter notre budget : le transfert de la compétence Environnement qui comprend les ordures ménagères, et de la compétence Incendie et Secours. Il s'agit là de recettes et de dépenses qui s'équilibrent à ce jour mais qui vont nécessiter dans le futur d'importants investissements de la part de l'Agglomération."



Futur pôle commercial et tertiaire à la Chancellerie

**BPM : Quel impact va avoir la réforme de la Taxe Professionnelle sur le budget de l'Agglomération ?**

A.T. : "Cette réforme va profondément modifier les ressources des collectivités. Jusqu'à maintenant, Bourges Plus n'avait pour principale ressource que la Taxe Professionnelle (TP) payée par les entreprises, à l'exclusion de tout impôt venant des particuliers."

La loi prévoit qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 la TP sera remplacée par la Contribution Economique Territoriale (CET) payée par les entreprises mais dont l'Agglomération ne percevra qu'une petite partie. En revanche, la loi prévoit que les agglomérations percevront désormais une partie de la taxe foncière et de la taxe d'habitation payées par les particuliers."

C'est un vrai bouleversement législatif et une véritable inconnue pour l'évolution des recettes futures de Bourges Plus."



Aujourd'hui, Bourges Plus a des dépenses de fonctionnement très maîtrisées et des capacités d'investissements réelles.



### À SAVOIR

Bourges Plus Développement, un service dédié au développement économique.  
[www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

### BPM : Quelles sont les principales orientations budgétaires pour 2010 ?

A.T. : "Cette année, L'Agglomération va continuer son action pour le développement économique et la création d'emplois qui constitue notre priorité absolue. Nous le faisons par un dispositif d'aide à la création d'emplois, par les investissements et les travaux que nous faisons dans les parcs d'activités, ainsi que par le grand dossier du Technopôle à Lahitolle.

Je tiens également à ce que nous développions la solidarité entre les communes à l'intérieur de l'agglomération. A ce titre, nous aidons, les communes par des subventions qui leur permettent de réaliser leurs propres projets dans le respect de leur identité.

Enfin, et c'est tout aussi essentiel, nous poursuivons sans relâche les grands travaux de réseaux d'eau et d'assainissement à la fois pour sécuriser nos ressources mais également pour assurer la qualité des eaux qui repartent, après assainissement, dans le milieu naturel.

Si nous souhaitons être une agglomération exemplaire dans le domaine environnemental, notre responsabilité première consiste à respecter le territoire que nous laisserons aux générations qui nous suivent.

Je n'oublie pas pour finir les aides au logement social, à la réhabilitation comme à l'isolation des logements anciens.

Bourges Plus gère certes de grands dossiers structurants de plusieurs millions d'euros, mais il s'agit surtout de notre vie quotidienne."



Photo : P. Berger

Le Domaine de Vary à Saint-Doulchard, financé notamment avec l'aide de Bourges Plus



Si nous souhaitons être une agglomération exemplaire dans le domaine environnemental, notre responsabilité première consiste à respecter le territoire que nous laisserons aux générations qui nous suivent.



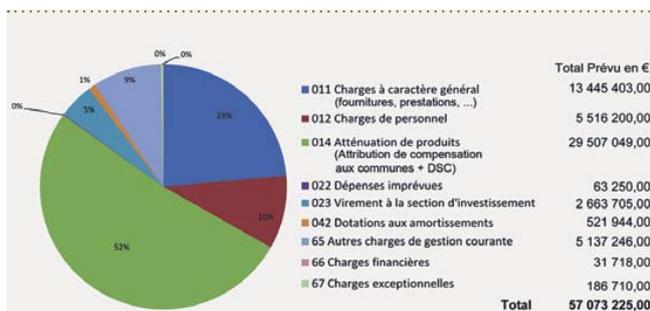
## Les budgets de Bourges Plus

Plusieurs budgets composent l'ensemble des recettes et dépenses de l'Agglomération.

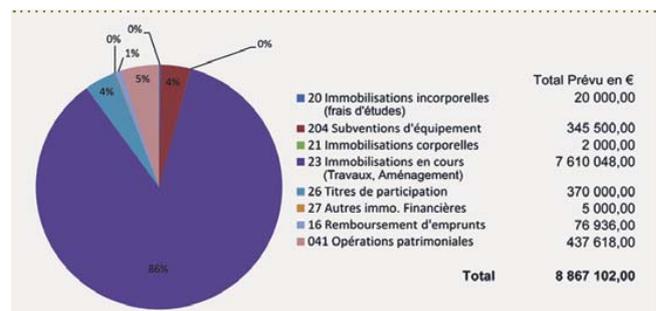
BUDGET	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
Principal	57 073 225 €	57 073 225 €	8 867 102 €	8 867 102 €
Pôle tertiaire COMITEC	0	0	521 200 €	521 200 €
Pôle commercial et tertiaire Chancellerie	0	0	5 810 600 €	5 810 600 €
ZAC Technopôle	289 700 €	289 700 €	5 753 872 €	5 753 872 €
Eau	10 579 007 €	10 579 007 €	4 622 636 €	4 622 636 €
Assainissement collectif	8 986 039 €	8 986 039 €	3 803 983 €	3 803 983 €
Assainissement non collectif	95 590 €	95 590 €	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>77 023 561 €</b>	<b>77 023 561 €</b>	<b>29 379 393 €</b>	<b>29 379 393 €</b>

## Répartition des dépenses du Budget principal de Bourges Plus

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT Bourges Plus 2010 - BUDGET PRINCIPAL



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT Bourges Plus 2010 - BUDGET PRINCIPAL



# 29 millions d'euros d'investissement pour le territoire.

**L**ors du vote du Budget primitif de Bourges Plus, les élus communautaires ont clairement donné la priorité aux investissements. Ainsi, près de 29 millions d'euros y sont consacrés. L'enjeu principal de ces investissements est d'avoir un pôle urbain équilibré, puissant, attractif, compétitif, et surtout solidaire de la cohésion de son territoire. Tour d'horizon de ces principaux investissements.

## Aménagement du territoire et économie.

### > La création d'un centre commercial et tertiaire à la Chancellerie

Ce programme comprend la construction de 4 200 m<sup>2</sup> de surface utile dans le quartier de la Chancellerie à Bourges dont 1 860 m<sup>2</sup> seront consacrés aux activités commerciales, 1 980 m<sup>2</sup> aux activités tertiaires et 360 m<sup>2</sup> aux services publics (Marie annexe, La Poste).

Ce projet, sous maîtrise d'ouvrage de Bourges Plus, prévoit également la création de places de stationnement en souterrain. Enfin, ce pôle commercial et tertiaire sera respectueux de l'environnement puisqu'il aura une approche HQE (Haute Qualité Environnementale).



### Planning des travaux

- .....
- ..... **AVRIL 2010** .....
- Démolition du bâtiment actuel
- Début des travaux de construction
- .....
- ..... **ÉTÉ 2011** .....
- Fin des travaux

**5 810 600 €**  
Coût prévisionnel du projet pour 2010 (pour plus de détails voir en page 14).

### > Un nouveau bâtiment sur le parc Comitec à Bourges

Ce nouveau bâtiment de 1 200 m<sup>2</sup> à vocation tertiaire vise à renforcer l'offre des locaux de bureaux à proximité du Centre Ville. Il s'agira d'un Bâtiment Basse Consommation.

**521 000 €**

Coût prévisionnel du projet pour 2010

### Planning des travaux

- .....
- ..... **SEPTEMBRE 2010** .....
- Début des travaux
- Durée des travaux : 12 mois
- .....
- ..... **SEPTEMBRE 2011** .....
- Livraison du bâtiment



### INTERVIEW DEUX QUESTIONS À...



**Daniel BEZARD**

**Vice-président en charge du Développement économique**

### L'agglomération va notablement renforcer l'offre de locaux pour les entreprises durant les prochains mois ?

"Effectivement, entre le nouveau bâtiment du Parc Comitec, celui de la Chancellerie et le Centre d'Affaires sur Lahitolle, Bourges Plus veut proposer de nouveaux locaux tertiaires et d'activités pour pallier le manque de bâtiments disponibles sur l'Agglomération. L'aménagement du parc d'activités de l'échangeur permettra également d'enrichir l'offre foncière de l'Agglomération pour les entreprises désirant s'implanter vers l'autoroute. N'oublions pas la requalification de la zone de la Prospective qui permettra de répondre aux attentes et aux besoins des entreprises."

### Le développement de l'attractivité de Bourges Plus passe par la création du Technopôle ?

"Autour des thématiques de la "prévention des risques" et du "Bâti", le futur technopôle de Bourges doit promouvoir toutes les activités liées à l'innovation et à la Recherche et au Développement. Autour des entreprises, de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous souhaitons créer une véritable dynamique favorable à l'emploi. Aujourd'hui, le projet est entré dans une phase concrète avec la démolition d'un bâtiment et la réalisation du Centre d'Affaires de 1 650 m<sup>2</sup> de bureaux."

### > Parc d'activités de l'Echangeur :

**1 500 000 €**

Coût de l'acquisition de terrains



Aménagements du parc de la Prospective

**> ZAC Technopôle de Lahitolle :  
Plus de 3 millions d'euros de travaux**

En 2010, le quartier de Lahitolle va évoluer. En effet, plusieurs opérations vont être menées par Bourges Plus afin d'y aménager un Technopôle sur la thématique de la prévention des Risques et du Bâti.

**230 000 €**  
Coût de la démolition du Bâtiment TECSEM

**1 200 000 €**  
Coût de la construction d'un parking

**1 945 000 €**  
Coût de la construction d'un Centre d'Affaires



Technopôle Lahitolle : 1 650 m<sup>2</sup> de bureaux dans un nouveau Centre d'Affaires.

**Planning des travaux**

- MARS 2010**
- Début des travaux
  - Durée des travaux : 12 mois
- MARS 2011**
- Livraison du bâtiment



**Eau et assainissement, les principaux investissements**

**> L'eau**

- Diagnostic ressources en eau potable ..... **272 000 €**
- Acquisitions ..... **317 200 €**
- Travaux ..... **3 400 000 €**
- Station de Herry ..... **160 000 €**
- Travaux Surpresseur & Réservoir Marmagne ..... **160 000 €**
- Travaux Ancienne STEP Pignoux ..... **100 000 €**
- Réseaux de distribution ..... **2 454 000 €**

**INTERVIEW > L'EAU**

**Robert HUCHINS**



**Vice-président délégué à l'Eau**

**Quels sont les principaux investissements de Bourges Plus en matière d'eau ?**

"4,6 Millions d'euros seront consacrés à l'eau pour 2010. Il s'agit d'une volonté forte de notre part afin d'assurer la meilleure potabilité possible de notre eau pour l'ensemble des habitants. Pour ce faire, nous restons vigilants et mobilisés pour faire progresser encore la qualité de l'eau et pour en sécuriser l'approvisionnement. Aussi, près de 3,5 millions d'euros seront investis dans des travaux sur les réservoirs et les châteaux d'eau de notre Agglomération."



**> L'assainissement**

- Travaux aux stations de Saint-Sulpice, Marmagne, La Chapelle, Morthomiers et Berry-Bouy ..... **141 000 €**
- Collecteurs des eaux usées ..... **1 910 000 €**
- Station de Pignoux..... **100 000 €**
- Electromécanique Saint-Sulpice ..... **99 000 €**
- Autosurveillance réseaux ..... **200 000 €**

**INTERVIEW > L'ASSAINISSEMENT**

**Alain MAZE**



**Vice-président délégué à l'Assainissement**

**Souvent méconnu, l'assainissement est pourtant une compétence prioritaire pour Bourges Plus. Quels sont les principaux travaux pour 2010 ?**

"Cette compétence intègre la collecte, le transport, l'épuration des eaux usées et l'élimination des boues des stations d'épuration. Cette année encore, Bourges Plus investira 4 millions d'euros pour valoriser son système d'assainissement. Il s'agit pour nous d'une priorité, nous devons garantir aux usagers le bon traitement des eaux usées que nous reversons dans le milieu naturel."



**Les autres travaux**

**> Les autres travaux ou participations financières de Bourges Plus**

- Participation pour la rocade ..... **500 000 €**
- Subventions pour soutenir le logement ..... **1 563 230 €**
- Travaux (Prospective, déchetteries, bornes incendie) .... **2 337 200 €**

Dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain de la Ville de Bourges, l'Agglomération va construire un pôle commercial et tertiaire de 4 200 m<sup>2</sup> dans le quartier de la Chancellerie à Bourges.

# Début des travaux à la Chancellerie

TRAVAUX



Pendant la durée du chantier, les commerces existants seront maintenus en activité.



**50 000 € H.T.**

Coût des travaux de désamiantage et de démolition

**10 850 000 € H.T.**

Coût estimatif total du projet

C'est y est, les travaux pour la construction d'un nouveau bâtiment dédié aux activités commerciales et tertiaires sont lancés !

Ce projet vise notamment à renforcer l'activité économique de la Chancellerie. Il sera construit sur le terrain actuellement occupé par l'ancien centre commercial et le parking mitoyen.

## 1<sup>ère</sup> phase : la démolition

Les travaux vont se dérouler en plusieurs phases. La première d'entre elles consistera à désamianter puis à démolir l'actuel ensemble immobilier construit dans les années 1970.

Important, **pendant la durée du chantier, les commerces existants** (auto-école, pharmacie et tabac-presse) **seront maintenus en activité** et seront relogés lors

de la construction du futur ensemble commercial et tertiaire.

Les travaux de construction du nouveau bâtiment devraient intervenir quant à eux à partir du mois de mai 2010 et se terminer en juillet 2011.

## Les chiffres clés du nouveau centre

Dans une architecture résolument contemporaine qui s'intègre parfaitement dans le secteur de la

Chancellerie, ce nouveau centre d'une surface utile de 4 200 m<sup>2</sup> accueillera 1 860 m<sup>2</sup> de surface entièrement dédiés aux commerces de proximité et, 1 980 m<sup>2</sup> de surface cette fois pour des activités tertiaires. Les services publics n'ont pas été oubliés puisque La Poste et la Mairie annexe seront installées dans le nouveau centre.



## Dates prévisionnelles des travaux (phase 1)

**SEMAINES 11 & 12 :**

• Désamiantage

**SEMAINES 13 & 14 :**

• Démolition

**SEMAINE 15 :**

• Evacuation (et fin de la phase 1 de démolition)

# Les nouvelles aides aux entreprises

ÉCONOMIE

L'Agglomération souhaite offrir un meilleur accompagnement financier auprès des entreprises en mettant en place plusieurs leviers d'actions et en plaçant l'innovation et l'emploi au cœur de sa politique de développement économique.

Ainsi, dans cette nouvelle version, les aides économiques aux entreprises vont privilégier les créations d'emploi. En contre partie, il sera demandé aux bénéficiaires un engagement fort dans le domaine social et dans le domaine environnemental.

## Trois leviers d'action

Les trois nouveaux dispositifs proposés par Bourges Plus sont

en abondement de ceux de la Région :

- Bourges Plus Emploi
- Bourges Plus R&D soutenant les projets de recherche et de développement
- Bourges Plus innovation.

Ce dispositif s'attachera donc à accompagner très prioritairement l'emploi. Un effort particulier sera fait vers les petites entreprises et l'emploi industriel.



L'innovation technologique et les programmes de R&D feront également l'objet de montants spécifiques.

## PLUS D'INFOS

[www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

SIGNALÉTIQUE

# Parc d'activités de l'Agglomération : une visibilité accrue

Bourges Plus vient ainsi de faire poser 15 nouveaux panneaux de signalisation de 6 ou 3 mètres de hauteur pour rendre plus identifiables et plus visibles les parcs d'activités de l'Agglomération.



A Comitec, pose du nouveau panneau de signalisation

Dans le cadre de sa politique d'aménagements des parcs d'activités, Bourges Plus a travaillé à la mise en place d'un nouveau mobilier de signalisation dans ces parcs.

## Triple objectif

Ce nouveau mobilier a pour objectif :

- D'améliorer l'image de la zone d'activités,
- De faciliter les déplacements et le guidage des véhicules qui souhaitent se rendre aux entreprises,
- D'impliquer de manière active les industriels dans les parcs d'activités (participation à la mise à jour des informations, veille sur le dispositif).

BOURGES PLUS,  
DE MULTIPLES COMPÉTENCES,  
UN SEUL OBJECTIF :  
VOTRE SATISFACTION

Rendez-vous sur  
[www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

## ASSAINISSEMENT

### Service de l'assainissement

Tél. : 02 48 48 58 51  
Fax : 02 48 48 58 61

DÉPANNAGES - URGENCES :  
N° Azur 0 810 165 399

[service.assain@aggllo-bourgesplus.fr](mailto:service.assain@aggllo-bourgesplus.fr)

## EAU

### Service de l'eau

Tél. : 02 48 48 58 43  
Fax : 02 48 48 58 62

DÉPANNAGES - URGENCES :  
N° Azur 0 810 165 399

[service.eau@aggllo-bourgesplus.fr](mailto:service.eau@aggllo-bourgesplus.fr)

## ENVIRONNEMENT ET TRI SÉLECTIF

Eplanade de l'Aéroport  
3 rue Pierre Latécoère  
18000 Bourges

N° Vert 0 800 897 730

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Bourges Plus Développement

Eplanade de l'Aéroport  
3 rue Pierre Latécoère  
18000 Bourges

Tél. : 02 48 67 51 20  
Fax : 02 48 67 51 21

[s.sitbon@bourgesplus-developpement.fr](mailto:s.sitbon@bourgesplus-developpement.fr)

## TRANSPORT

### AggloBus

Espace Nation  
1 place de la Nation  
18000 Bourges

Tél. : 02 48 27 99 99

Lundi au vendredi :  
8 h à 12 h 15 - 13 h 30 à 18 h 30  
Samedi :  
9 h à 12 h 15 - 14 h à 18 h 30

[www.agglobus.com](http://www.agglobus.com)

## HABITAT

### Bourges Plus

23-31 boulevard Foch  
BP 500 - 18023 Bourges Cedex

Tél. : 02 48 48 58 58  
Fax : 02 48 48 58 60

[info@aggllo-bourgesplus.fr](mailto:info@aggllo-bourgesplus.fr)



Dès 2010

**BOURGES PLUS**

s'occupe de votre

**environnement**

- Traitement des déchets
- Qualité de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores
- Soutien à la performance énergétique

Un seul numéro pour  
vos ordures ménagères et le tri sélectif

 N° Vert 0 800 897 730

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



[www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)